

R. Non, monsieur le président.

D. Vous avait-il prévenu qu'il avait l'intention de vous confier le commandement en chef.

R. Jamais, monsieur le président.

D. D'après les ordres que je trouve au dossier, je vous demanderai si le 10 août vous avez été averti que vous alliez faire un mouvement offensif?

R. Non, monsieur le président, pas le 10; ce n'est que le 11 que ce mouvement a été indiqué.

D. La concentration de l'armée sous Metz, qui a été la conséquence d'une série d'ordres qui figurent au dossier, venait-elle de vous?

R. Cette série d'ordres ne vient pas de moi.

D. Je vois dans le dossier des ordres qui prescrivaient à la cavalerie de s'éclairer avec soin. Ces ordres ont-ils été donnés par vous?

R. Non, j'y suis resté étranger.

D. Ce n'est que par un télégramme de l'empereur, le 13, que vous avez appris que l'ennemi avait occupé Pont-à-Mousson?

R. Oui, monsieur le président.

D. Votre plan n'était-il pas, le 14, d'étendre votre armée sur les plateaux voisins de la Moselle, après lui avoir fait passer cette dernière rivière et la Seille?

R. Oui, monsieur le président; tous les ordres que j'ai donnés dans la journée du 14 n'avaient pas d'autre but.

D. Il y a ici une question de constatation d'existence de ponts résultant d'une note qui est au dossier. Elle a été probablement dictée par vous?

R. Oui, monsieur; cette note n'est pas de ma main, mais je reconnais avoir donné cet ordre.

D. Cela prouve que vous avez dû ordonner que l'on s'assurât de l'existence de ces ponts?

R. Oui, monsieur le président.

D. Vous aviez divisé votre armée en deux colonnes pour alier sur Verdun?

R. Oui, monsieur le président; chacune sur une route différente.

D. Il semble que vous auriez pu faire passer des troupes à Ars-sur-Moselle, et sur un pont établi sur la Seille, ce qui vous aurait fait quatre débouchés, quitte à couper les ponts ensuite.

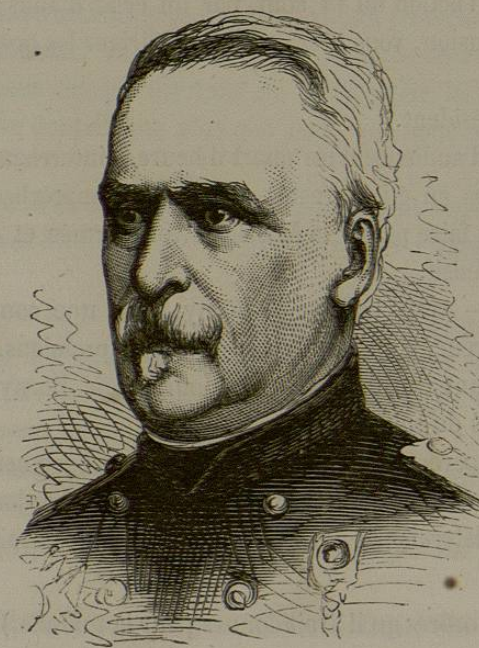
R. Je ne voulais pas autant disséminer mon armée.

D. En passant la Moselle vous auriez pu faire appuyer votre droite par la cavalerie de réserve.

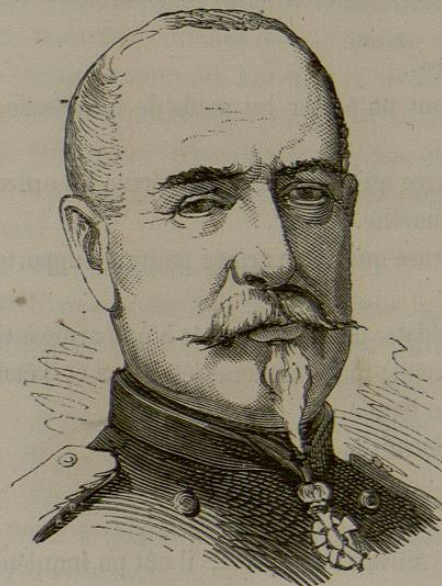
R. Il y avait alors beaucoup d'Allemands de passés, et j'aurais craint que cette cavalerie ne fût exposée.

D. Si vous aviez le pressentiment que l'ennemi attaquerait bientôt votre aile droite, il semble que vous auriez pu mieux profiter des routes restées inoccupées. Mais enfin ces préparatifs de passage étaient commencés avant que vous fussiez investi du commandement en chef, et vous n'avez fait que les continuer.

Il résulte de diverses pièces dont M. Alla, le greffier, donne lecture sur l'ordre de M. le président, que le maréchal se préparait à un grand mouvement offensif pour lequel il remit des instructions à l'empereur le 13 août, à onze heures du soir. Son intention était de prévenir



Le général PRINCETEAU,
juge titulaire.



Le général MARTINEAU-DESCHENEZ,
juge titulaire



Le général RESSAYRE,
juge titulaire

l'ennemi, d'attaquer le 14 au matin la première armée allemande, et de se débarrasser ainsi d'un de ses ennemis. L'empereur se montra contraire à cette résolution.

D. Vous fûtes atteint, à l'action du 14 août, par un éclat d'obus qu'amortit votre épau-
lette, et malgré votre contusion, vous avez continué à diriger les opérations sur le champ de
bataille.

R. Oui, monsieur le président.

(Après une suspension d'audience d'un quart d'heure, l'interrogatoire est repris).

M. LE PRÉSIDENT. — Nous en étions restés, monsieur le maréchal, à la journée du 14,
quand vous étiez occupé à faire passer la Moselle à votre armée et que vous organisiez en
même temps un retour offensif.

LE MARÉCHAL BAZAINE. — Après l'affaire de Borny, j'eus une conversation de vingt mi-
nutes environ avec l'empereur, à qui je fis part de mes impressions. J'envoyai une dépêche
à l'impératrice, lui donnant des détails sur la journée de Borny, qui s'était prolongée
jusqu'à plus de sept heures du soir.

Il fut convenu avec l'empereur qu'on continuerait le mouvement sur Verdun; mais il
fut bien entendu par entre nous que cette résolution était subordonnée aux circonstances,
c'est-à-dire que je ne persisterais pas dans ce projet si je rencontrais une trop forte résis-
tance de l'ennemi.

(L'accusé lit ensuite les ordres qu'il avait donnés pour la marche.)

D. En prévision d'une attaque de l'ennemi sur Metz, n'avez-vous pas pris quelques pré-
cautions pour les forts de la place?

R. Oui, monsieur le président; notamment pour le fort Saint-Julien. Il était difficile,
pourtant, de les mettre rapidement en état de défense, car ce n'est qu'au moment de la
guerre qu'on a songé à travailler aux fortifications.

D. Ne pensez-vous pas que le combat de Borny ait retardé la marche de votre armée sur
le plateau?

R. Évidemment. Cela m'a fait perdre douze heures.

D. Cependant les divisions du quatrième corps ont pu passer les ponts de la Moselle à
l'île Chambièrre.

R. Il y a eu encombrement sur d'autres points parce qu'on n'avait pas exécuté les ordres
donnés par moi et qui avaient réglé avec soin cette marche.

D. Après le combat de Borny n'avez-vous pas pensé que votre armée pouvait supporter
le contact de l'ennemi?

R. Certainement, Monsieur le président; mes soldats, peu accoutumés à une arme à tir
rapide, brûlaient beaucoup de cartouches inutilement; mais le moral était bon et j'étais
loin de désespérer de l'armée. Elle s'est toujours bien battue.

D. Est-ce par vos ordres que le pont d'Ars a été détruit?

R. Oui, monsieur.

D. Pourquoi cela?

R. Parce que j'ai craint que si l'ennemi qui nous suivait l'eût passé, il eût pu inquiéter
notre arrière-garde.

D. L'empereur vous a-t-il fait connaître à Gravelotte, le 15 au matin, qu'il voulait
revenir à Châlons?

R. Oui. Je soupais avec lui, et il me fit part de son projet. Je ne l'engageai pas à se
mettre encore en route; les chemins n'étaient pas sûrs. Il ne partit que le lendemain.

D. Quelles furent ses instructions quand vous le vîtes à Gravelotte?

R. Il fut question de marcher sur Verdun; mais je lui fis observer que si la marche ne
pouvait pas continuer, nous nous retirerions sur Metz, pour laisser passer l'orage. A ce
moment, l'empereur ne se doutait, pas plus que moi, que nous serions attaqués si vigou-
reusement.

D. Il y avait dans votre armée un équipage de ponts dont vous avez voulu vous débar-
rasser, en outre vous avez dit à un officier supérieur et à l'intendant Wolff que vous ne
passeriez pas la Meuse.

R. Je ne me rappelle pas avoir dit cela. J'ai pu seulement pourvoir à ce que l'armée fût
dégagée de ses embarras; il y avait déjà assez d'encombrement sur les routes. Quant au
passage de la Meuse, j'ai pu dire que nous ignorions encore où les événements nous condui-
raient, et que peut-être nous ne la passerions pas.

D. Indépendamment de la question de munitions, ne pensiez-vous pas, le 16, que le
chemin de Mars-la-Tour vous était fermé?

R. Oui, monsieur le président, mais nous espérions percer un peu plus haut pour aller
sur Verdun.

D. Le 17, dans la matinée, si vous ne pouviez pas marcher sur Verdun, ne vous était-il
pas possible de réoccuper vos positions du 16 en les rectifiant?

R. Je ne pouvais pas trop presser ma marche: j'avais encore 30,000 hommes qui
n'avaient pas passé la Moselle; ils étaient restés sur la rive droite. L'ennemi les suivait de
près; il fallait prévoir une attaque d'un moment à l'autre. Quant à réoccuper nos positions
de la veille, c'eût été reculer et perdre du temps.

D. Vous avez su que le maréchal Canrobert avait manqué de munitions le 17; que sur
d'autres points enfin, l'approvisionnement avait été insuffisant?

R. Il est bien constant qu'une marche opérée dans de pareilles conditions devait produire
une certaine confusion. Lorsque je vis le maréchal Canrobert à Rézonville, nous tâchâmes
de débrouiller autant que possible cette situation.

D. Quant aux vivres, d'après la déposition de M. l'intendant Préval, il n'y en avait que
pour deux jours. Vous aviez, il paraît, donné l'ordre à l'intendant d'aller prendre des vivres
à Metz?

R. Oui, monsieur le président.

D. Il trouva au Ban Saint-Martin quatre cents voitures chargées. Vous avez donné
l'ordre à l'intendant Wolff de diriger ces voitures sur Plappeville?

R. Je ne me rappelle pas avoir donné cet ordre. Il serait possible, après tout, que cet
ordre se rapportât à quelque combinaison du moment, abandonnée ensuite.

D. Il y a eu des vivres détruits?

R. Ce n'est pas par mon ordre que la destruction eut lieu; ce fut l'intendant Chapelain
qui jugea à propos de le faire aux approches de l'ennemi, de peur qu'ils ne tombassent
entre ses mains.

M. le président, ayant adressé quelques questions au maréchal sur ses projets ultérieurs,
celui-ci croit devoir lire un mémoire sur la concentration de son armée vers Metz.

M. LE PRÉSIDENT. — Je n'ai pas voulu interrompre la lecture de ce mémoire, tant je suis

décidé à laisser toute latitude à votre défense ; mais il ne me semble pas avoir directement trait à la question du moment.

Je vous demandais quelle ligne vous prétendiez occuper après la journée du 16.

R. J'avais le projet de me mettre sur la ligne de Vigneulles-Lessy.

D. Cependant l'espace me paraît bien restreint pour vous développer sur cette ligne.

R. Je voulais cacher à l'ennemi mes projets ultérieurs, et j'aurais craint de trop me développer d'abord.

D. Vous avez eu l'intention d'établir à Saint-Privat le 6^e corps commandé par M. le maréchal Canrobert. Lui aviez-vous prescrit les précautions nécessaires pour se protéger ? Avait-il des ouvriers pour faire des retranchements, des traverses, des abatis, des passages sous bois ?

R. Mon intention était d'abord de ne pas faire dépasser Vernéville par notre extrême droite, afin de ne pas trop étendre notre ligne ; c'est le maréchal Canrobert qui, jugeant la position de Saint-Privat très-dominante, y plaça son corps d'armée. Je lui avais donné tout ce dont je pouvais disposer en fait d'ouvriers ; nous n'en avions pas beaucoup.

D. Je vais vous demander de quelle manière vous avez disposé vos réserves en vue d'une attaque à Saint-Privat. Où avez-vous d'abord installé votre réserve de cavalerie pour appuyer le maréchal Canrobert, dont la position à votre extrême droite était fort importante ?

R. Je plaçai cette réserve dans un vallon ; elle avait beaucoup souffert dans la journée du 16, il eût été imprudent de l'engager avec un ennemi aussi nombreux, et j'attendis qu'on me demandât des renforts.

D. Et votre réserve d'artillerie ?

R. La réserve d'artillerie se composait de quatorze batteries. Je croyais que quatre de ces batteries étaient rentrées à Metz, ce qui me laissait avec dix batteries seulement. Le maréchal Canrobert me demanda deux batteries, je les lui envoyais de suite ; s'il m'avait demandé plus, je lui aurais envoyé davantage.

D. Comment se fait-il que vous qui disposiez de réserves considérables fortement constituées, vous ne soyez pas allé au secours de M. le maréchal Canrobert ?

R. J'ai été mal renseigné sur la bataille. Au point où j'étais, je ne pouvais rien voir. La brigade qui a été compromise à Saint-Privat avait été un peu isolée à la droite du maréchal Canrobert, mais je n'en savais rien. Cette disposition venait de lui.

D. N'avez-vous pas reçu des dépêches du maréchal Canrobert pendant cette journée ?

R. Aucune.

D. Cependant, vers une heure, vous avez envoyé du renfort ?

R. Le règlement ordonne aux commandants des réserves de n'envoyer des troupes que là où il les juge nécessaires. Quand on a affaire à des généraux de l'intelligence du maréchal Canrobert et du général Bourbaki, on peut se fier à eux, et je pensais que s'ils avaient eu des renforts nécessaires, les chefs de corps me les auraient demandés.

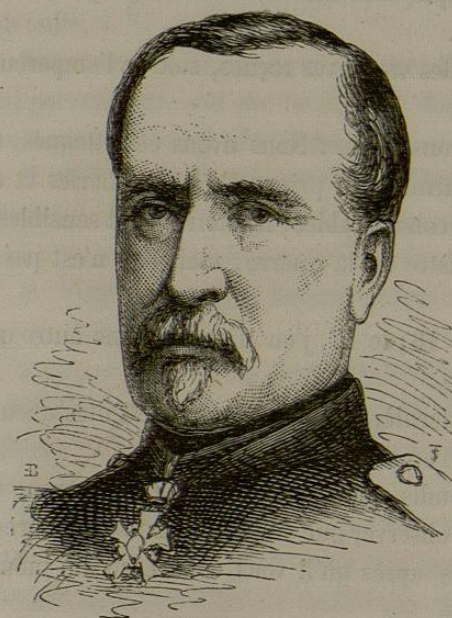
D'ailleurs le général Bourbaki s'engagea beaucoup plus tôt qu'il ne fallait, ce qui eut des conséquences funestes. Il avait été sollicité par le général Ladmirault, commandant le 4^e corps, d'amener à son secours la division des grenadiers de la garde.

D. Que pensiez-vous des projets de l'ennemi ? Lui supposiez-vous un plan arrêté ?

R. Je croyais qu'il voulait nous donner de la place pour avoir plus facilement raison de nous.



Le général GUIOD,
juge suppléant.



Le général LALLEMAND,
juge suppléant.



Le général DE SUSLEAU DE MALROY,
juge suppléant.